

Prix de thèse LEXAVOUE 2016



LEXAVOUE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LEXAVOUE est une société d'avocats spécialisés en procédures civiles et commerciales. Présents au siège de 22 juridictions métropolitaines, les 50 avocats de LEXAVOUE peuvent se prévaloir d'une connaissance approfondie de la jurisprudence et des juridictions locales, d'une maîtrise avérée des procédures. Ils interviennent dès la première instance et jusqu'à l'exécution effective de la décision. Enfin, ils proposent à toutes les étapes du contentieux des stratégies sur-mesure.

Fort de son expérience et attaché à toujours approfondir son expertise, LEXAVOUE a créé en 2014 un **prix de thèse annuel** dont l'objet est de récompenser un travail de doctorat original et innovant portant sur les **procédures civiles ou commerciales** (procédure civile, procédure civile d'exécution, procédures collectives, procédure arbitrale, procédure européenne et/ou internationale...).

Le prix est attribué après délibération d'un jury composé, à parité, d'avocats associés du cabinet et de professeurs des universités reconnus en ces matières. Il consiste en une gratification d'un montant de **3.000 euros** ayant pour objet de permettre la publication de la thèse.

Pour l'année 2016, le prix est ouvert à des thèses de doctorat soutenues au cours de l'année civile 2015.

Les candidats doivent transmettre un exemplaire numérique de leur travail, accompagné du rapport de soutenance ainsi que d'un CV retraçant leurs parcours avant le **1er mars 2016** à l'adresse suivante : c.nourissat@lexavoue.com

Après délibération, le prix sera remis au lauréat lors d'une manifestation organisée à Paris en **juin 2016**.